Ch4 - II – Quel rôle pour la monnaie dans les rapports sociaux ?

Objectif : comprendre qu'aux côtés de ses fonctions économiques, la monnaie implique certains types de rapports sociaux.

Document 1 – Les fonctions des monnaies primitives

Les monnaies primitives sont des moyens de paiement sans être des moyens d'échange. Elles ne peuvent guère servir à l'échange de biens et de services dans des contextes où le salariat est inexistant, où chacun produit l'essentiel de ce qu'il consomme et où l'échange n'est pas anonyme comme dans les sociétés modernes. Ces monnaies sont avant tout accordées à des fins sociales. Parmi ces fins, deux sont particulièrement importantes : le prix du sang - paiements effectués par un clan à la suite du meurtre d'un membre d'un autre clan - et la compensation matrimoniale ou "prix de la fiancée".

Le prix de la fiancée consiste en un transfert de richesses d'un clan vers un autre à l'occasion d'un mariage. Il peut être honoré en vaches comme chez les Nuers du Soudan, mais également en utilisant des monnaies non directement utilitaires, comme les monnaies de coquillages de l'île de Rossel en Mélanésie ou celles des Wodani de Papouasie occidentale étudiés par Stéphane Breton. Les monnaies utilisées pour le prix du sang ou de la fiancée sont extrêmement codées. Ainsi, chez les Wodani, « la mort est compensée par le vif (par des cochons), et le vif (la fiancée) par l'immortel (par des monnaies de coquillages) ». Quand il n'y a pas échange direct de sœurs, les monnaies de coquillages reçues par un clan lors d'un mariage servent à des unions postérieures. Stéphane Breton refuse pourtant d'y voir un simple échange différé, car (…) ces monnaies de mariage portent en elles une force symbolique qui permet (…) de "retotaliser le corps social", fragilisé par le départ d'un de ses membres. (...)

Ces exemples invitent à penser l'argent dans le cadre d'une « économie des personnes » avant de l'inféoder à une économie des biens matériels. C'est dire que l'argent produit des relations sociales ou transforment ces relations bien plus qu'il ne sert à échanger des biens. Elle relève dés lors, comme le résume Breton, d'un lien social « beaucoup plus fondamental que le marché".

Damien De Blic, Jeanne Lazarus, *Sociologie de l'argent*, La Découverte, 2007

✐1- Expliquez la phrase soulignée.

✐2 - Faites un schéma expliquant comment est utilisée la monnaie-coquillages chez les Wodani.

✐3- Quel est le rôle des monnaies primitives présenté ici ?

✐4 - Proposez d'autres exemples illustrant ce rôle.

Exercice 1 - Le don d'argent

La famille Filstrup fête Noël. Se retrouvent les deux parents, la grand–mère ainsi que les deux garçons, Benjamin (5 ans) et Kevin (17 ans). Plutôt que s'offrir des objets, les uns et les autres envisagent la possibilité de donner de l'argent en cadeau.

	A	B	C	Justification
1 - Les parents donnent un billet de 10 Euros à Benjamin				
2 - Les parents donnent un billet de 50 Euros à Kevin				
3 – Le mari donne un chèque à sa femme				
4 – Kevin donne un chèque à son père				
5 – Le père donne un chèque-cadeau à Kevin				
6 – Kevin donne un chèque cadeau à sa grand-mère				

✐5 - Pour chacune des possibilités ci-dessus, vous direz si vous trouvez ce choix acceptable (possibilité A), surprenant (possibilité B) ou choquant (possibilité C). Dans les cas B et C, vous justifierez votre réponse.

✐6 - Pourquoi peut-on préférer donner un chèque-cadeau plutôt que de l'argent ?

✐7 - L'usage de l'argent est-il compatible avec toutes les formes de relations sociales ?

Document 2 – Les échanges monétaires et non monétaires dans la famille

✐8 - Décrire les principales informations fournies par ce schéma.

✐9 - Comparez les informations de ce schéma avec les conclusions de l'exercice ci-dessus.

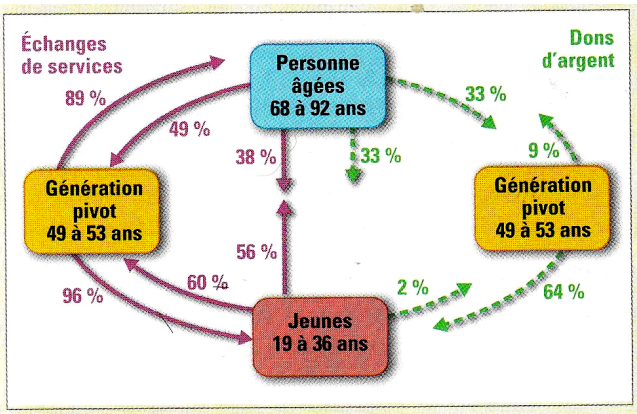

Lecture : Dans la génération pivot, 9 % font des dons d'argent à leurs parents et 64 % à leurs enfants.

Source : C. Attias-Donfut, *Les solidarités entre les générations : vieillesse, famille, État*, Nathan, 1995.

Document 3 – Le partage de l'argent dans le couple

Le régime traditionnel du mariage instituait l'homme comme le pourvoyeur principal des ressources monétaires du couple, l'épouse étant en retour tenue d'assurer les tâches du foyer. L'évolution vers plus d'égalité des femmes et leur accession au salariat ont introduit des attentes partiellement vérifiées, mais bien différentes. Le sociologue Jan Pahl a montré comment, depuis les années 1980, les arrangements monétaires des couples pouvaient prendre des formes variées, allant des plus fusionnelles aux plus comptables. L'appropriation, le partage et la jouissance de l'argent dans le couple comportent des enjeux moraux et symboliques. Pour les femmes, en particulier, le souci d'autonomie peut aboutir à des appréciations différentes des normes d'équité. Selon Laurence Bachmann, dans les couples où l'argent est gagné et possédé séparément, la mise en commun peut être calculée sur une base proportionnelle aux salaires de chacun, ou bien strictement égalitaire. Elle cite le cas de femmes qui, en dépit de revenus inférieurs à ceux de leur conjoint, tiennent à mettre autant dans le pot commun pour éviter tout sentiment de dette. Elles réduisent ainsi le montant disponible pour leurs dépenses ou leur épargne personnelles : leur autonomie morale empiète sur leur capacité économique. D'autres, au contraire, réduisent leur participation au porte-monnaie du ménage, estimant normal de poursuivre des buts spécifiques tels qu'épargner pour leurs enfants ou pour elles-mêmes en cas de séparation du couple. «Être prévoyante» est à leurs yeux une condition de l'autonomie. Dans ce cas comme dans l'autre, d'ailleurs, on constate que c'est le refus de la tutelle masculine qui guide leur appréciation de ce qui est juste ou injuste dans la répartition des ressources.

Nicolas Journet, « Argent et transactions intimes », *Sciences humaines* Grands Dossiers N° 16 - septembre - octobre - novembre 2009 Les ressorts invisibles de l'économie

✐10 - Caractériser le régime traditionnel du mariage du point de vue des usages de l'argent.

✐11 - Dans quelle mesure le développement de l'activité professionnelle salariée des femmes a-t-il modifié ce régime ?

✐12 - Quel rôle social de la monnaie est illustré à travers ce cas du partage de l'argent dans le couple ?

✐13 - Proposez d'autres exemples illustrant ce rôle.

Document 4 (Bonus)

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=QySixLmPFmA

La folie des grandeurs, film de Gérard Oury, 1971. Passage de 1 min 20 à 2 min 05

Le philosophe Georg Simmel, dans sa "Philosophie de l'argent" (1900), distinguait sept pathologies liées à l'argent :

L'avarice : l'avare refuse de se séparer de son argent, **La cupidité** : le plaisir est dans l'acquisition de l'argent, **La prodigalité** : dépenses inconsidérées et ostentatoires**, L'ascétisme** : refus de l'argent, **L'attitude blasée** : considère que « tout se vaut », **Le cynique** : sait que tout ne se vaut pas, mais fait comme si.

✐14 - A laquelle de ces « pathologies monétaires » correspond l'attitude de Don Salluste (Louis de Funès) ?

✐15 - Proposer des exemples, tirés de livres, de films ou de bandes dessinées, des autres « pathologies monétaires.